



FICHE PRATIQUE

ASSOCIATION:

2 HEURES DE SPORT EN PLUS AU COLLÈGE (2HSC)



Je me renseigne, auprès de la DRAJES, sur le dispositif et sur les établissements volontaires

Étape 1

Anrif BACO
Référént 2HSC à la DRAJES Mayotte
Drajes976-sport@ac-mayotte.fr

J'établis mon offre et la formalise sur « Démarches simplifiées »

Étape 2

Site internet:
<http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2hsc>
Tutoriel Club

J'entre en contact avec les établissements scolaires intéressés par mon offre
Par le biais de la DRAJES ou en contact direct avec les collèges

Étape 3

[Liste des collèges 2024-2025](#) de l'Académie de Mayotte et leurs contacts téléphoniques et mails

Je signe la convention avec les établissements scolaires ayant retenu mon offre et leur transmets tous les éléments nécessaires pour cela

Étape 4

Modèle de [convention](#) à co-signer avec les établissements

Je récupère la liste des élèves volontaires pour mon offre et leur fait remplir les autorisations parentales

Étape 5

[Modèle d'autorisation parentale](#)

Je réalise les interventions sur les différentes périodes définies dans la convention et établis les fiches de présences

Étape 6

[Modèle de fiche de présences](#)

Je fais remonter les factures de mes interventions ainsi que les fiches de présences pour chaque créneau d'activités réalisé aux chefs d'établissements ainsi qu'à la DRAJES. Ces éléments servent de justificatif pour le paiement des activités réalisées

Étape 7

Je transmets au chef d'établissement et à la DRAJES toutes les informations nécessaires à l'évaluation et à la réalisation du bilan du dispositif

Étape 8

[Modèle de tableau récapitulatif des présences](#)